



	<p>Association REPER Assemblée Générale 2024 28 mai 2024</p> <p>Centre d'animation socioculturelle du Schoenberg</p>
--	---

Présent·es : Annexe 1

Excusé·es : Annexe 2

Liste des membres : Annexe 3

PV : Carole Folly

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'AG du 22 mai 2023
(le PV de l'AG 2023 peut être consulté sur notre site www.reper-fr.ch, au secrétariat ou sur place juste avant l'assemblée)
2. Désignation des scrutatrices et scrutateurs
3. Rapport du président
4. Présentation des comptes 2023
 - rapport de la trésorière (Philippe en l'absence de Patricia)
 - rapport de l'organe de contrôle
 - adoption des comptes 2023
5. Examen des budgets 2025
6. Élection d'un nouvel organe de contrôle
7. Élection / démission des membres du comité
8. Prise de parole de la nouvelle directrice
9. Dans les coulisses de REPER
10. Divers

Monsieur Markus Baumer, Président de l'association REPER, souhaite la bienvenue. Il vérifie que l'ordre du jour a été reçu par les personnes présentes. C'est le cas, la séance est donc déclarée ouverte.

1. Approbation du procès-verbal de l'AG du 22 mai 2023

Le procès-verbal est approuvé avec remerciements à son auteure, Emmanuelle Zingg.

2. Désignation des scrutatrices et des scrutateurs

Jean Retchinski est nommé scrutateur.

3. Rapport du président

Résumé des activités du comité en 2023 :

- ⇒ 5 séances ordinaires
- ⇒ 1 assemblée générale
- ⇒ 6 séances de travail au sujet de la succession de Philippe Cotting, dont une avec les membres de la Commission de Direction (CoDir)
- ⇒ 1 atelier de réflexion avec le personnel de REPER.

Choix d'une nouvelle instance de certification du management pour les label QuaThéDa et ISO 9001, à savoir EdelCert et inspectorat de Fribourg (gros travail pour la Direction et l'Administration).

Le comité a institué un groupe de travail ad'hoc afin d'assurer la succession de notre Directeur qui partira à la retraite à la fin juin 2024. Ce GT a mis en place un processus de recrutement et a pu annoncer en avril le choix de la nouvelle Directrice que nous sommes fiers de présenter officiellement ce soir.

La gestion des mandats par la DSAS est un exercice chronophage et fastidieux mais nous sommes contents de les avoir. REPER gère 3 mandats-cadres provenant :

- du SSP (Service de la Santé publique),
- du SEJ (Service de l'Enfance et de la Jeunesse),
- du SMC (Service du Médecin cantonal).

Et également plusieurs mandats spécifiques :

- Action alcool (PCAA),
- Alimentation-activité physique,
- Santé mentale,
- Lutte contre le jeu excessif et le surendettement.

Après contact avec l'INFRI et les mandats cantonaux concernés, 3 alternatives se dessinent :

1. Élaboration d'un mandat cadre général
2. Reconnaissance des 3 secteurs RR, IP et RD comme institution spécialisée en lien avec la loi sur les institutions spécialisées et les familles d'accueil professionnelles (LIFAP)
3. Reconnaissance des 3 secteurs RR, IP et RD comme institution de santé en lien avec la loi sur la santé_Lsan

Le cadre légal de subventionnement de ces trois secteurs est la loi sur le subventionnement (LSub) qui ne prend pas en compte l'indexation et l'inflation des salaires, ce qui va nous causer un déficit considérable en 2023 (perte d'environ CHF 50 000.-) avec une possible diminution d'EPT chez RR et IP, ce que nous voulons à tout prix éviter.

RR ne peut plus offrir en 2024 son programme de recherche de formation F3 + et a dû diminuer la présence des travailleurs sociaux de rue au centre-ville.

Solutions entreprises :

- augmentation de nos tarifs ;
- introduction d'un forfait pour le travail de la direction et prise en compte de l'indexation des salaires par les communes qui nous mandates. Toutes ont accepté sauf une dont le mandat reste incertain. C'est une belle reconnaissance du travail accompli et une marque de confiance.

Secteur Rue et Réalisation

Suite à la pandémie, élaboration d'un plan de soutien jeunesse 2022-2023 par le canton. Trois mesures développées :

1. Renforcement des accompagnements socio-éducatif
2. Développement ou renforcement du travail social de rue
3. Soutien aux mesures locales et bas seuil (PMJ et Transition Glâne). Le Conseil d'État a prolongé le financement de la deuxième pour quatre ans mais pas la première et la troisième. Un travail de lobbying a été effectué avec la plate-forme transition I et la commission jeunes d'Insertion Fribourg pour tenter de contraindre le conseil d'État à pérenniser la troisième et à changer son mode de financement. Cette troisième mesure a permis de recevoir un financement de CHF 44 800 sur deux ans (2022-2023)

Mandats communaux :

- Ville de Fribourg : le travail social de rue est maintenant rattaché au Service de la cohésion sociale comme les CAS et non plus au Service de l'action sociale.
- 0.5 EPT supplémentaires pour le quartier de Beaumont-Vignettaz
- Attalens : financement de CHF 20 000.- pour un jardin partagé
- Marly : nouveau mandat dès le 1^{er} janvier 2024
- Corminbœuf : diminution de 0.3 EPT
- Expertise jeunesse pour plusieurs communes

Secteur des Centres d'animation socio-culturelle

- Pôles mini-jobs de quartier : financement de CHF 60'000.- de la Chaîne du bonheur
- Mandat Ville de Fribourg limité à 2 ans pour tenir compte des nouveaux enjeux (intégration des seniors, urbanisation, fragilisation des publics-cibles, etc.). Public-cible de plus en plus intergénérationnel tout en gardant le focus sur les enfants et les jeunes.

Secteur Information et Projets

- Augmentation du mandat réseau fribourgeois d'école 21 de 10% pour le post-obligatoire.
- Label smart event : octroi de CHF 50'000.- pour la vaisselle recyclable
- Sous-traitance de l'action Be My Angel par AdO
- Début des travaux de réflexion pour un rapprochement avec l'association AdO

Ressources et Développement

- Prolongations du programme de plus en plus fréquentes dues aux situations des jeunes s'étant passablement péjorées et complexifiées. Ces éléments seront pris en compte lors des futures négociations entre la nouvelle cheffe du SEJ et la nouvelle directrice de REPER concernant le mandat 2025-2027.

Crise sanitaire et précarité

REPER est signataire du Manifeste pour la Dignité dans le canton de Fribourg (collectif de 81 associations et organisations). Elle s'engage dans différents groupes de travail et s'occupe de la coordination grâce à un fonds de la Fondation Arcanum que nous remercions.

Diverses actions ont été entreprises auprès du Grand Conseil concernant les PC familles et la nouvelle LASoc.

Remerciements

Et puis, voici le moment de dire merci à un directeur qui a passé plus de 30 ans au service de notre Association, un capitaine qui a conduit le bateau REPER par vents et marées, un ami bienveillant qui ne nous a jamais laissés tomber, un chef d'orchestre, un bassiste extraordinaire qui s'est toujours concentré sur l'essentiel : le groove des fondements, une oreille attentive, un fin renard de la négociation, un diplomate, un patron qui a rassemblé par l'exemple et le savoir-être, une personne pour son humanité. Il nous faut maintenant continuer humblement à porter cette magnifique association selon nos forces et compétences et accueillir au mieux la nouvelle personne qui lui succède afin d'inscrire son œuvre dans la durée, continuer la route dans l'action et le respect de nos valeurs.

MERCI Philippe et BIENVENUE Béatrice !

4. Présentation des comptes 2023

Ils peuvent être consultés auprès de la Direction et se trouvent dans le rapport annuel.

- **Rapport de la trésorière (Philippe Cotting en l'absence de Patricia Mettraux)**

Premier exercice avec un seul bilan consolidé et des comptes d'exploitation distincts pour le Centre (IP, RR, RD et Direction), la Préfo et les CAS.

Total du Bilan : CHF 2'623'909.20

Résultats :

Centre (secteurs Rue & Réalisations, Information & Projets et Ressources & Développement)

Produits : 3'523'024.85

Charges : 3'566'246.02

L'exercice se solde par une perte de CHF 43'221.17

Centres d'animation socioculturelle

Produits : 1'513'429.95

Charges : 1'489'682.74

L'exercice se solde par un bénéfice de CHF 23'747.21

Préformation professionnelle

Produits : 1'914'159.50

Charges : 1'914'159.50

L'exercice se solde par un équilibre des comptes.

- **Rapport de l'organe de contrôle**

Contrôle restreint pour la dernière fois par Fiducum fiduciaire Treuhand : Herbert Schwaller et Alexandre Sottas. La personne responsable ayant eu un contretemps ce soir, le rapport de révision est lu par Markus et est adopté par acclamation.

- **Approbation des comptes 2023**

Les comptes 2023 sont approuvés par acclamation. Merci à Patricia Mettraux pour leur tenue.

5. Examen des budgets 2025

Centre 2025

Produits : 3'739'700.-

Charges : 3'751'200.-

Résultat : perte de CHF 11'500.-

CAS 2024

Produits : 1'591'750.-

Charges : 1'614'250.-

Résultat : perte de CHF 22'500.-

Préfo 2024

Produits : 2'047'000.-

Charges : 2'047'000.-

Résultat : équilibre des comptes

Question de Jean Retchinski : Pourquoi le point 5 de l'ordre du jour indique les budgets 2025 alors qu'on nous présente certains budgets pour 2025 et d'autres pour 2024 ?

- ⇒ Réponses de Philippe Cotting et Markus Baumer : Les budgets 2025 du Centre ont été préparés en février et peuvent donc être soumis à l'assemblée générale pour approbation, ce qui n'est pas le cas de ceux concernant la Préfo et les CAS qui sont déposés en septembre et dont l'assemblée prend uniquement acte l'année suivante. Ces délais nous sont donnés par les instances qui nous subventionnent. Voilà pourquoi les divers budgets présentés à l'assemblée ne concernent pas la même année.
- ⇒ Jean Retchinski suggère d'adapter l'ordre du jour pour les prochaines assemblées en précisant l'année effective des budgets pour chaque comptabilité.

6. Élection / démission des membres du comité, de la présidence et de la vice-présidence

Le comité REPER a choisi parmi plusieurs devis la société fiduciaire Core Partner. Monsieur Célien Berthold, expert-comptable diplômé, se présente. Le groupe Core, qui fête ses 50 ans cette année, compte une centaine de collaborateurs sur 3 sites : Fribourg, Guin et Berne. Les bureaux de Fribourg, sont situés à Beauregard 1 (env. 20 collaborateurs). La société fournit des services de fiduciaires classiques, est spécialisée dans les mandats pour les institutions publiques, spécialement celles subventionnées par l'État de Fribourg.

Question dans l'assemblée : pour l'approbation des comptes l'année prochaine, se basera-t-on toujours sur le fait que les réviseurs « n'ont pas trouvé d'anomalies » ou plutôt qu'ils « recommandent d'approuver les comptes » ?

- ⇒ Réponse de M. Berthold : Votre association est soumise à un contrôle restreint (contrairement au contrôle ordinaire) qui prévoit cette formulation négative et qui sera la même l'année prochaine.

La société fiduciaire Core est élue par acclamation.

Remarque d'Yvan Sallin : lorsque tout va bien dans les comptes, cela ne pose pas de souci de voter par acclamation mais, si un jour, il devait y avoir un problème, les cartes de vote devraient être utilisées. Il est déjà arrivé, il y a une quarantaine d'années, qu'une décision importante doive être prise et que le statut concernant les membres qui pouvaient voter ou non n'était pas clair.

- ⇒ Markus Baumer assure que, tant qu'il sera président, si un point devait être discuté, il procéderait alors par vote à mains levées des membres ayant le droit de vote. Tant que les points ne soulèvent pas de discussion, il continuera à utiliser le vote par acclamation. Lors des prochaines AG, il faudra rappeler les règles en début d'assemblée. Les membres ayant payé une cotisation ont le droit de vote et reçoivent une carte de vote à l'entrée. Le président dispose d'une liste de ces membres et peut effectuer un contrôle d'identité si cela s'avère nécessaire. Le comité ne souhaite pas procéder à des votes par exclusion. Le fait de procéder par acclamation, s'il y a une unanimité qui se dégage, est beaucoup plus sympathique.

7. Élection / démission des membres

Selon l'article 8 des statuts, le comité doit être composé de 9 à 11 membres. Celui-ci est actuellement composé de 10 membres. Deux départs sont annoncés : Thierry Gutknecht et Rebecca Bühler. Un seul membre sera remplacé pour rester à 9.

Thierry Gutknecht nous quitte et va continuer à œuvrer dans le social au sein du comité de la Tuile et Rebecca Bühler, déléguée du personnel, passe le relais à Catherine Dorthe, chargée de prévention depuis 10 ans au secteur Information et Projets. Le personnel l'accueille par acclamation.

Un cadeau est remis à Caroline Reynaud, vice-présidente du comité, qui a participé activement à l'engagement de la nouvelle directrice. Thierry Gutknecht étant absent ce soir, son cadeau lui sera remis ultérieurement.

Béatrice Kaeser est élue par acclamation dans le comité.

Le comité se compose donc maintenant des membres suivant-es :

- ⇒ Markus Baumer, président
- ⇒ Caroline Reynaud, vice-présidente
- ⇒ Béatrice Kaeser, directrice (voix consultative)
- ⇒ Patricia Mettraux, trésorière (voix consultative)
- ⇒ Catherine Dorthe, représentante du personnel (voix consultative)
- ⇒ Nathalie Déchanez, membre
- ⇒ Mathias Wattendorf, membre
- ⇒ Xavier Gagioz, membre
- ⇒ Rudolf Merkle, membre

8. Prise de parole de la nouvelle directrice

Philippe Cotting s'exprime tout d'abord au sujet du rapprochement AdO – REPER. Dans le milieu festif, nous avons une convention avec l'association AdO qui permet d'externaliser la prestation Be my Angel (promotion du conducteur sobre). Cette convention clarifie le périmètre d'action de chaque association, respectivement AdO et REPER, qui sont les acteurs les plus demandés en terme de prévention en milieu festif. La coordination avec les autres acteurs (canton, préfectures, police) étant devenue compliquée, nous avons pensé à une fusion. Les 2 comités se sont donc rencontrés en novembre 2023 et ont présenté cette démarche au Service de la Santé Publique qui les a soutenus, notamment en finançant un consultant, Strategos, qui a étudié la faisabilité de ce rapprochement et a émis des recommandations. REPER a connu 3 fusions : Release et Lifat en 2006, intégration des CAS en 2010 et de la Suchtpräventionsstelle en 2015. Par expérience, les fusions sont délicates à effectuer et prennent du temps car il y a en jeu du personnel, des ressources financières, une organisation. Un Comité de pilotage est né, avec notamment Fanny Hermann, Alexandre Terreaux (avec la double casquette de directeur de l'association AdO et chargé de prévention en milieu festif chez REPER). La fusion était projetée pour le 1^{er} janvier 2025 avec un accord de principe souhaité à l'assemblée générale de ce jour. Or, le projet est mis en stand-by, d'une part, pour des raisons financières et d'autre part, en raison du contexte de changement de Direction et de manque de ressources dans le team Direction. Le SSP comprend cette décision. Monsieur Cotting remercie Alexandre Terreaux, Dunya Acklin (présidente ad interim d'AdO) et Fanny Hermann pour leur investissement dans ce processus.

Dunya Acklin prend la parole pour remercier le CoPil et transmettre que le projet a toujours sa raison d'être mais il faut attendre le bon moment pour lui permettre d'être plus solide lors de sa mise en œuvre.

Béatrice Kaeser, la nouvelle directrice prend la parole en français et en allemand pour se présenter et parler de sa phase d'introduction en mai. Elle remercie tout le personnel de REPER pour l'accueil qui lui a été réservé et Philippe pour le partage de son expérience. Elle vient du district de la Singine, est bilingue avec pour langue principale l'allemand mais a pu grandir dans les deux langues et les deux cultures grâce à une maman francophone. Ses loisirs sont les activités extérieures comme le Snowboard, la musique (piano, chant). Son parcours professionnel : juriste, EMBA économie et management, CAS en management de projet, droit de la migration, formations dans le domaine du social. Elle aimerait se former plus précisément dans le domaine des addictions.

Ses premières expériences professionnelles se situent entre les domaines du droit et de l'économie. Puis, elle a bifurqué dans le domaine social, a été juge de paix du district de la Singine, a dirigé ensuite deux départements chez Caritas Suisse.

Elle retrouve chez REPER une grande variété d'activités et de prestations avec des fonctionnements et des financements divers, choses qu'elle a toujours aimées. Elle se rend compte de la complexité de tout

cela et du temps qu'il faudra pour tout maîtriser. Elle sait qu'elle pourra compter sur les compétences et l'expérience du personnel, dont elle a déjà constaté le haut degré de professionnalisme et d'engagement, une grande ouverture d'esprit, une envie de créer, de prendre en compte les besoins du terrain pour faire bouger les choses.

Béatrice se réjouit de prendre ses fonctions le 1^{er} juillet dans une telle organisation qui roule très bien. Les valeurs de REPER sont également importantes pour elle. Elle souhaite maintenir le travail en réseau afin que les besoins du terrain soient remontés aux politiques et à nos mandants pour avoir le plus d'impact possible sur nos publics-cibles. Elle va commencer par observer et honorer ce qui est en place, car chaque chose a été réfléchi et a une raison d'être, mais elle va aussi questionner et changer si des circonstances ou besoins changent. Il lui appartient d'assurer la continuité et l'excellente réputation de REPER. Elle nous remercie d'ores et déjà de notre soutien et de notre bienveillance.

Markus remercie Béatrice et se réjouit de collaborer avec elle.

Question dans l'assemblée : Béatrice, as-tu des appréhensions particulières ?

- ⇒ Réponse de Béatrice : Je n'ai pas de craintes profondes mais énormément de respect pour cette prise de fonction. Je peux compter sur des responsables de secteurs qui savent faire.

Remarque de Jean Retchinski : il est intéressant qu'une alémanique ait été choisie car c'est un peu un retour aux origines. En effet, selon la brochure qui avait été créée à l'occasion des 40 ans de Release, ce sont surtout des alémaniques venus de la région de Berne qui étaient à l'origine de la création de Release.

9. Dans les coulisses de REPER

Secteur Rue et Réalisation (présentation par Kathya Currat et Valmir Selimi, travailleuse et travailleur social·e)

Le dispositif cantonal d'indication addictions.

En 2012, le Conseil d'État décide d'une stratégie de coordination des prises en charge des jeunes et adultes, basé sur l'article 3c de la LStup qui stipule la possibilité d'annoncer des jeunes par des professionnel·es qui ont constaté, dans l'exercice de leur fonction, un danger considérable d'addiction. Depuis 2017, REPER coordonne ce dispositif pour les jeunes francophones et germanophones de 12 à 20 ans. Critères d'annonce : comportement à risque ET facteurs de risques.

La détection précoce est très importante afin que les jeunes ayant des comportements addictifs ne se retrouvent pas dans le cercle des 5 C (ndlr : Consommation, perte de Contrôle, Compulsion, usage Continu, Conséquences négatives).

Étapes du dispositif :

1. Appel avec une interlocutrice francophone (Kathya Currat) ou germanophone (Rebecca Weiss) avec présentation la situation du ou de la jeune, du réseau qui l'entoure,
2. Convocation pour un entretien de 3 heures, faire une évaluation IGT (ndlr : indice de gravité d'une toxicomanie) avec un binôme REPER-SEJ,
3. Proposition de prise en charge en convoquant le ou la jeune, ses parents, le réseau déjà existant.

En 7 ans, quelques 150 jeunes ont été pris·e en charge avec leur familles et les réseaux partenaires (justice de paix, tribunal des mineurs, CO, enseignant·es, psychiatres, médecins). Constat : les souffrances psychiques, les poly-consommations sont en forte augmentation ces dernières années. Les familles et les partenaires du réseaux sont démunis·es. Le but de ces prises en charge, tous ensemble, est de trouver des solutions pour que ces jeunes trouvent du sens dans leur parcours de vie. Témoignage à l'écran de 2 jeunes de 13 et 16 ans qui ont bénéficié du dispositif d'indication. Des brochures sont mises à disposition.

Commentaire d'Yvan Sallin : il met en évidence la richesse de REPER qui a su collaborer avec d'autres institutions, la force et la richesse du canton de Fribourg qui a osé, de par ses institutions, prendre en charge des mineur·es aussi. Il remercie REPER, le SEJ, le Radeau et le Tremplin, ainsi que le canton qui soutient cela.

Secteur Information et Projets (présentation par Catherine Dorthe et Anne-France Guillaume, chargées de prévention)

La méthode de préoccupation partagée (MPP).

Anne-France Guillaume et Catherine Dorthe accompagnent les écoles du cycle 3 du canton de Fribourg (14 à ce stade) pour la mise en place de cette méthode depuis 2019. La MPP est une approche non-blâmante qui permet d'intervenir dans des situations d'intimidation-harcèlement entre pairs dans le contexte scolaire. C'est un outil parmi d'autres mais pas une baguette magique. Elle fonctionne dans ce contexte précis mais pas dans d'autres situations, comme les conflits. La dynamique spécifique de l'intimidation se caractérise par la répétition et durée des attaques contre la cible, le phénomène de groupe, la disproportion des forces par rapport à l'élève ciblé·e (relation asymétrique), l'incapacité de la cible de se défendre par elle-même. La méthode a été développée par Anatol Pikas, psychologue estonien. L'objectif est de casser l'effet de groupe. Un jeu de rôle est mis en place pour montrer comment appliquer la méthode.

Le dispositif est conséquent : les écoles sont sensibilisées par Caroline Dayer, REPER accompagne le groupe-ressources (représentant· de la Direction, TSS, médiatrices et médiateurs) et forme les enseignant·es qui vont mener les entretiens avec les élèves. L'approche non-blâmante est importante car elle permet aux jeunes d'apprendre à résoudre ce genre de situations par eux-mêmes, contrairement à la sanction qui ne fonctionne pas toujours. Selon les retours du terrain, la MPP participe à un climat d'établissement plus sûr.

Secteur de la Préfo (présentation par Valbona Imami, responsable pédagogique de l'équipe alémanique)

Mini-projet pilote : Open lab

L'idée est venue de certain·es jeunes de la Préfo qui ont demandé à venir en dehors des heures obligatoires pour pouvoir continuer à travailler sur leurs projets/tâches (mails, postulations, ...) pendant que les encadrant·es font du travail administratif. C'est donc tous les mercredis qu'un coworking space a été créé, sur base volontaire. Un jeune témoigne de ce qu'il fait durant cet Open lab et montre à l'écran le fruit de son travail. Applaudissements du public. Les formateurs et formatrices apprennent beaucoup de leurs jeunes, cela leur permet d'être en relation informelle et de mieux les connaître pour mieux les soutenir.

Ressources et Développement (présentation par Marie Antoniazza, responsable de secteur)

Basé sur le témoignage de S., jeune fille accompagnée à Choice, disponible sur <https://rapportannuel.reper-fr.ch/> et <https://jahresbericht.reper-fr.ch>.

L'écoute sans jugement est un geste partagé par tous les secteurs de REPER. Le Dr Chicoine, pédiatre québécois, relève que les humains sont aujourd'hui très connectés mais n'ont jamais aussi mal communiqué. Retrouver l'autre dans un échange qui passe par la communication orale, où il s'agit d'écouter et d'être écouté, est un défi pour permettre aux jeunes d'aller à la rencontre, de sortir de chez eux et de leurs peurs. Il faut du temps pour qu'un·e jeune fasse confiance à son accompagnant·e. Le mandant de R&D les a entendus et leur a permis de sortir de la pression de faire tout, tout de suite. De plus, l'équipe de Choice a suivi diverses formations en lien avec les neurosciences. Un lien a pu être fait avec l'anxiété en forte expansion depuis la pandémie mais déjà présente depuis les années 2010. La psycho-éducation, vu la plasticité de notre cerveau, permet de trouver notre propre moyen de sortir de nos peurs et anxiétés. Les jeunes ont besoin de découvrir leur propre stratégie et s'approprient souvent des outils comme la cohérence cardiaque ou des exercices mobilisant le corps. Nous sommes enthousiastes de savoir combien les adolescent·es sont capables de changer leur manière de penser et d'aller de l'avant.

Centres d'animation socioculturels (présentation par Michael Schweizer, responsable de secteur)

L'équilibre.

Nous vivons dans un monde qui bouge beaucoup et c'est un vrai enjeu de trouver l'équilibre entre ce qu'on ressent, ce qu'on voit, comment on interprète les choses et ce qu'on en fait. Une des façons de trouver un équilibre est de travailler avec son cœur. Quelques membres des CAS ont récolté des anecdotes recueillies dans le cadre de leurs travail et qu'elles et ils nous partagent. Michael remercie les collègues, la Direction, les politiciens de la Ville pour tous ces moments d'être humain à être humain qui lui permettent de trouver un équilibre. Eloïse termine par la lecture d'un texte et invite l'assemblée à fermer les yeux et se relier à son cœur par des inspirations puis laisser venir une envie qui nous accompagne jusqu'à la fin de l'année. Michael Schweizer précise encore que les bâtiments du Schönberg sont mis à disposition gracieusement par la Ville et remercie celle-ci.

Jade Mory, responsable communication & fundraising, prend la parole au nom de la CoDir pour remercier notre directeur sortant, Philippe Cotting, et lui offrir un cadeau.

Monsieur Cotting fait un discours d'adieu (voir annexe).

10. Divers

Daphnée Ducrest, travailleuse sociale du rue à R&R, offre à son tour au directeur un album-photos de la part de tout le personnel.

L'assemblée générale est close à 18h30.

Markus Baumer

Président



Annexes :

1. Liste des présent.es
2. Liste des excusé.es
3. Liste des membres
4. Comptes 2023 et Budgets 2025 et 2024
5. Rapport de l'organe de contrôle
6. Présentation de la nouvelle directrice
7. Discours d'adieux du directeur